

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

I – OFFRIR UN CADRE DE VIE AGREABLE ET FONCTIONNEL EN FAVORISANT LA COHESION SOCIALE

- PERMETTRE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS
- AMENAGER L'ESPACE
- DIVERSIFIER L'OFFRE EN LOGEMENTS
- PRESERVER LA QUALITE PAYSAGERE ET ENVIRONNEMENTALE
- QUALIFIER LE PATRIMOINE BATI
- DIMENSIONNER LES EQUIPEMENTS ET SERVICES
- DECOUVRIR ET ANIMER LA VILLE

II – SECURISER ET AMELIORER LES DEPLACEMENTS

III – PROMOUVOIR LES FONCTIONS ET ACTIVITES ECONOMIQUES

IV – PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES NATURELS ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT